

MAN & BIOSPHERE, c'est quoi ?

C'est un programme de l'UNESCO, créé en 1971 pour améliorer les relations homme-nature, en créant un équilibre entre conservation de la biodiversité et développement social et économique tout en sauvegardant les valeurs culturelles. Pour atteindre ce but, Man & Biosphere a créé les réserves de biosphère !

Et les réserves de biosphère ?

Elles sont l'outil du programme Man & Biosphere permettant de réaliser ses objectifs à travers une implication constante des populations, et en s'appuyant sur la recherche scientifique et l'éducation à l'environnement. Il en existe 701 dans 124 pays, dont 14 en France formant ainsi Le Réseau des réserves de biosphère.

Mais, à quoi ça sert ?

Une réserve de biosphère est un formidable levier, elle accompagne les démarches durables portées par les éco-acteurs du territoire, développe des projets de conservation des espèces mais aussi des actions d'éducation, de sensibilisation ou d'éco-tourisme. Elle diffuse les bonnes pratiques portées dans d'autres réserves de biosphère, et SANS AUCUNE RÉGLEMENTATION SUPPLÉMENTAIRE !

LA CARTE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE



Et le territoire du Pays de Sarrebourg ?

Le territoire du Pays de Sarrebourg est une mosaïque de paysages (forêts des Vosges, plaine agricole de la Sarre, Pays des Étangs), riche en biodiversité d'intérêt régional, national ou international comme le soulignent les classements Natura 2000 et RAMSAR déjà présents. Cette diversité est présente dans les grands étangs (Gondrexange ou du Lindre), dans les forêts domaniales de feuillus dans les vallées, ou de conifères sur les crêtes, mais aussi dans les prairies agricoles ou les zones humides.

Le territoire du Pays de Sarrebourg regorge aussi de nombreux bijoux historiques, architecturaux, ou d'initiatives de développement durable, portés non seulement par les gestionnaires d'espaces naturels mais aussi les particuliers, les acteurs socio-économiques, les élus ou encore les collectivités territoriales. Autant d'éléments positifs pour la reconnaissance de ce territoire au grand potentiel en une future réserve de biosphère.

Et maintenant ?

Le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Sarrebourg déposera la candidature en septembre 2020, l'UNESCO rendra son verdict en mai-juin 2021. D'ici-là, des ateliers de concertation sont prévus fin 2019 jusqu'à mars 2020 pour définir les objectifs de développement durable que le territoire veut se fixer pour l'avenir.



POUR ALLER PLUS LOIN www.mab-france.org
CONTACT e.furteau@pays-sarrebourg.fr
pays.de.sarrebourg@wanadoo.fr



REJOIGNEZ-NOUS!



www.facebook.com/unescopaysdesarrebourg

PAYS DE SARREBOURG RÉSERVE DE BIOSPHÈRE UNESCO



OBJECTIF
2021

et retrouvez-nous sur www.pays-sarrebourg.com

PETRA Pays de Sarrebourg, Salle des fêtes, Place du marché, 57400 Sarrebourg
Conception : Furteau Emmanuel, PETRA Pays de Sarrebourg, 2019 : Crédit photo : Philippe Gasser
Papier recyclable, ne pas jeter sur la voie publique.

